

Olemps

Côté Sud



DOSSIER

**LE SOCIAL
à OLEMPES**

VIE MUNICIPALE
Infos de la commune

COMPTE RENDU
des commissions

DOSSIER
Le social à Olemps

DIVERS
État civil,
courrier des lecteurs

N°3
JUILLET 2009

Edito



“**Mars qui rit
malgré les averses
prépare en secret
le printemps**”

(Théophile GAUTIER)

Le printemps est arrivé sur notre commune et chacun a pu apprécier le travail des jardiniers communaux ; la ville s'est parée de milliers de tulipes. Des fleurs, du soleil, rien de tel pour chasser les rigueurs de l'hiver.

Mais n'en n'oublions pas pour autant cette période de crise où l'emploi, la santé, l'éducation, la justice sont menacés, où le fossé entre privilégiés et laissés-pour-compte se creuse davantage chaque jour.

C'est pourquoi toutes les coopérations sont nécessaires, les liens intergénérationnels sont primordiaux, la solidarité est une priorité.

Nous savons que certains jeunes et moins jeunes ont besoin d'être soutenus. La commission action sanitaire et sociale poursuit ses objectifs et c'est à travers le dossier de ce nouveau « Côté Sud » que vous pourrez être renseigné sur les différentes structures qui sont à votre disposition.

En attendant la rentrée, que chacun profite de l'été, pour refaire le plein d'énergie.

Sylvie LOPEZ
Maire



VIDE grenier

Le dimanche 7 juin était organisé un grand vide grenier, autour de l'espace sportif Georges Bru. Il se divisait en deux parties :
- une gérée par l'AJO, qui s'adressait aux enfants et dont la recette des droits de place était reversée à l'unité médico-psychologique de jeunes enfants d'Olemps ;
- l'autre gérée par le club Les Alertes, ouverte aux adultes, et dont la recette des droits de place était destinée au Téléthon.
Toutes nos félicitations pour cette initiative.

PLAN CANICULE grand froid

La commission action sanitaire et sociale en concertation avec le conseil des Sages a mis en place un questionnaire intitulé : "plan canicule - grand froid", lequel a été envoyé à environ 280 personnes de + de 65 ans. Cette démarche de prévention et de solidarité citoyenne s'inscrit sur le volontariat, elle a pour but de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement par le préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence et de recenser les personnes susceptibles d'avoir un jour besoin d'aide. Si vous n'avez pas reçu ce questionnaire, vous pouvez téléphoner à la mairie 05 65 75 51 04 afin qu'on vous en adresse un exemplaire.

PASSEPORT biométrique

Depuis le 30 avril 2009, les demandes de passeport biométrique ne sont plus à déposer à la mairie de votre domicile, mais uniquement dans certaines collectivités retenues. Les plus proches de notre commune sont : Rodez, Onet Le Château.



Vous pouvez, cependant, passer en mairie, afin de retirer le formulaire. Les indications sur les pièces à fournir vous seront données.

DÉPENDANCE ET TRANSMISSION du Patrimoine

Une réunion d'information sur la dépendance et la transmission du patrimoine sera organisée, par la commission action sanitaire et sociale, le mardi 29 septembre 2009, à 20h, à la salle des 4 Vents. Elle s'adresse à tous les habitants et sera animée par deux notaires et une assistante sociale.

LE PRINTEMPS !



Vous avez pu admirer fin avril, début mai, le fleurissement de notre commune. Toutes nos félicitations aux employés communaux pour leur savoir-faire.

Divers

PANNEAU INFORMATION

N'oubliez pas de consulter le panneau d'information, situé près de la mairie, il peut vous donner des idées de sorties.

PARKING

Nous rappelons aux personnes qui utilisent le parking face à la médiathèque et à la crèche, qu'il convient de se garer sur la partie en gravier. Les espaces verts ne sont pas prévus à cet effet. Attention également aux bacs à fleurs, n'oublions pas que leur réparation n'est pas gratuite.

CHIENS DANGEREUX

Suite à la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, il est rappelé que la détention de chiens d'attaque (1^{ère} catégorie), de garde ou de défense (2^e catégorie) est soumise à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune de résidence des propriétaires ou du lieu de séjour habituel de ces chiens.

Pour cela, les propriétaires doivent notamment suivre une formation relative aux principes d'éducation canine et obtenir une attestation d'aptitude à la détention de ces animaux. Concernant les chiens âgés de plus de 8 mois et de moins de 12 mois, une évaluation comportementale est demandée.

DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture : Mardi, Jeudi, Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30

MÉDIATHÈQUE

Heures d'ouverture :	Lundi	14h00 - 18h00	Jeudi	9h00 - 12h00 - 16h00 - 18h00
	Mardi	9h00 - 12h00 - 16h00 - 18h00	Vendredi	9h30 - 12h00 - 14h00 - 18h00
	Mercredi	8h30 - 12h00 - 14h00 - 18h00	Samedi	10h00 - 12h30

La semaine entre le lundi 10 et le samedi 15 août, la médiathèque sera fermée.

MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
• le samedi de 8h30 à 12h30

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : mairie-olemps.fr – Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication
Conception et impression : Groupe Burlat Rodez



COMMISSION COMMUNICATION

Depuis sa mise en place en mars 2008, la commission communication fait son premier bilan :

- Nouvelle charte graphique du journal « Côté Sud » et édition de 3 numéros,
- Implantation d'un panneau d'information près de la mairie, de panneaux d'affichage à l'espace sportif Georges BRU et à l'école Pierre LOUBIERE,
- Organisation du marché de Noël, dans le cadre des marchés de producteurs de pays,
- Site Internet modernisé
- Participation dans différentes manifestations (remerciement à la po-

pulation suite aux élections, menu pour le repas des Aînés, vœux du Maire à la population), différents articles dans la presse locale.

Actuellement, nous travaillons à :

- La réalisation et au contenu de la pochette d'accueil de la commune,
- L'organisation du marché de Noël, le 13 décembre, qui cette année, se transforme et devient le marché du goût et du bien être,
- L'élaboration du prochain journal « Côté Sud »,
- La participation au repas des Aînés, aux vœux du Maire...



COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE

Une réunion s'est tenue à la mairie, en présence des différents partenaires : parents d'élèves, agents municipaux, représentant du fournisseur Martel et élus avec pour base de réflexion une enquête menée sur le fonctionnement de la cantine, auprès des parents d'élèves de l'école maternelle et les résultats d'un débat des enfants de l'école élémentaire.

Bilan très positif, quelques améliorations ont été demandées au prestataire de restauration.

Une étude acoustique dans la salle cantine a été réalisée le 23 avril 2009. Les résultats nous permettront d'envisager des solutions adaptées.

Ecole

Certains travaux vont être lancés : menuiseries extérieures, réfection complète d'une salle de classe.

Nettoyage de toute l'école primaire comme l'été dernier pour la maternelle.

La Jeunesse

Nous poursuivons notre volonté de diversifier les activités proposées aux jeunes Olempiens.

La carte ZAP est arrivée !

Les dossiers d'inscription ont été envoyés aux « Zappeurs ». Ils ont pu récupérer leurs cartes et chéquier. Un questionnaire sur le dis-

positif leur est remis afin que nous puissions évaluer son fonctionnement, merci de le compléter et de le remettre en mairie avant fin septembre.

Rappel :

Le dispositif ZAP propose aux jeunes entre 12 et 21 ans (12 ans révolus et moins de 22 ans au 31 août 2009) :

- **La carte ZAP**, donne droit à des réductions dans de nombreux commerces et à des avantages sur de multiples activités tout au long de l'année. Elle est valable 1 an (du 01 juillet 2009 au 30 juin 2010) : tarif 5 €.

- **Le chéquier ZAP**, à tirage limité, est valable uniquement l'été (du 4 juillet 2009 au 31 août 2009). Pour 15 € seulement, le chéquier donne droit à environ 230 € d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Pour l'obtenir, l'achat de la carte ZAP est obligatoire.

Les personnes n'ayant pu bénéficier de la carte ZAP cette année, pourront se présenter en mairie à partir de la rentrée de septembre pour s'inscrire pour 2010/2011.

Nous tenons à préciser que c'est la mairie de Rodez qui organise le dispositif ZAP. Notre commune prend en charge le financement et les inscriptions pour nos jeunes.

Bonnes vacances à tous !

COMMISSION ENVIRONNEMENT

POUR UNE GESTION PLUS ECOLOGIQUE DES ESPACES PUBLICS

Les espaces verts (jachère fleurie, massifs de tulipes...) ont retenu l'attention en dehors même de notre commune. Ceci est bien sûr très positif mais au-delà de l'aspect esthétique, nous avons également la volonté de mener une gestion écologique de nos espaces publics.

Savez-vous que selon le très sérieux Institut Français de l'Environnement (IFEN), 96% des eaux superficielles et 61% des eaux souterraines contiennent des pesticides ? Ou encore que l'Institut National de Recherche Agronomique de Rennes, prélevant des échantillons d'eaux de pluie, a constaté que non seulement ceux-ci étaient contaminés mais que plus de 60% dépassaient les seuils autorisés pour l'eau de distribution ?

La contamination par les pesticides est ainsi généralisée et l'impact sur la santé publique de plus en plus souvent établi (voir à ce sujet le site <http://www.pesticides-etudes.mdrpf.org/>).

Aussi, en tant qu'élus et à travers nos décisions, nous nous devons de montrer l'exemple et de réfléchir à des pratiques qui permettent de limiter (en attendant mieux) l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour autant, l'affaire n'est pas simple et les changements dans la gestion de nos espaces ne pourront être que progressifs (on estime par exemple que, pour obtenir le même résultat, il faut

deux fois plus de passages avec un désherbeur thermique que si l'on utilisait des pesticides).

Déjà, des premières mesures ont été prises comme l'équipement des agents destinés à utiliser des produits dangereux ou encore l'achat de matériel pour développer des méthodes alternatives (désherbeur thermique, bineuse...). Le paillage (dont vous pouvez voir un exemple place de La Croix), le passage de la balayeuse dans un but curatif pour certains quartiers, la plantation de vivaces (les tulipes, le massif place de La Croix) participent également à cette démarche écologiquement responsable. Par ailleurs, des essais pour une gestion différenciée des espaces verts (massifs, tonte) selon les secteurs de la commune seront réalisés et un bilan sera ensuite établi de manière à établir à terme un plan de désherbage.

Rien ne sera figé bien sûr mais notre volonté de moins polluer sera notre fil conducteur. Une direction que nous pourrions d'ailleurs partager ensemble en ayant par exemple un autre regard et plus de tolérance envers les herbes indésirables (le terme de mauvaises herbes ne semble pas approprié tant nombre de ces plantes peut être utile) ou encore en participant à les enlever sur les trottoirs devant nos maisons. Une action éco-citoyenne qui dégagerait du temps pour nos agents, leur permettrait de continuer à embellir nos espaces tout en respectant l'environnement, et ferait ainsi la fierté de tous les olempiens !

COMMISSION FINANCES

Lors de la séance du 20 mars 2009 le conseil municipal a adopté le budget primitif 2009 dont vous trouverez ci-dessous les grandes lignes.

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges générales	443 900 €
Charges de personnel	715 100 €
Autres charges dont subventions	453 377 €
Virement à la section investissement	231 990 €
TOTAL	1 844 367 €
RECETTES	
Excédent antérieur reporté	204 692 €
Impôts et Taxes	1 099 472 €
Dotations	487 452 €
Divers	52 751 €
TOTAL	1 844 367 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Remboursement emprunt	81 956 €
Immobilisations	374 334 €
Propositions nouvelles + report	2 195 940 €
TOTAL	2 652 230 €
RECETTES	
Excédent et virement section fonctionnement	627 995 €
Dotations	520 290 €
Emprunts	851 500 €
Vente de terrains	325 000 €
Subventions et amortissement	327 445 €
TOTAL	2 652 230 €

Ce budget ambitieux s'exécutera sans augmentation de la pression fiscale puisque les taux des différentes taxes (10,60% pour la taxe d'habitation, 20,63% pour la taxe foncière) sont sans changement et cela depuis 2005.

Il est à noter que la moyenne d'augmentation de ces taux pour des communes identiques à la nôtre est en moyenne de 3,5% pour ces dernières années.

Afin de maintenir et promouvoir le riche tissu associatif, le conseil municipal a décidé d'octroyer les subventions suivantes aux différentes associations qui œuvrent dans les domaines :

Écoles	46 700 €
Social (dont crèche)	121 000 €
Jeunesse	9 200 €
Sport	14 000 €
Culturel	3 000 €

COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME



Thème assainissement

- Bas de la Mouline : le vieux réseau qui avait été réalisé sous forme de tunnel maçonné est entièrement repris pour être conforme. Les travaux ont commencé début mai.

- Rue des Sources au Lachet : les travaux d'assainissement

ont commencé mi-juin et devraient durer 2 à 3 mois. Une réunion avec les riverains a eu lieu fin mai.

- Salle de Toizac : l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de cette salle a été entièrement refait avec la pose d'une fosse septique suivie d'une zone d'épandage. Par ailleurs, la pose de 2 nouveaux portails vient protéger cet espace. Ces travaux ont été entièrement réalisés en régie pour un coût de 3200 €.

Quelques divers travaux

- Passerelle sur la Brienne : le chemin qui descend du hameau de Lagarrigue pour aller à Luc, vient de recevoir une passerelle de 7 m de long pour franchir en toute sécurité le ruisseau de la Brienne. Réalisée en régie, son coût est de 250 €.

- Des porte-manteaux sur roulettes sont mis à disposition des associations pour les diverses manifestations dans l'espace sportif

Georges Bru. D'une longueur totale de 12 m, ils ont été réalisés en régie pour un coût de 170 €.

- Un belvédère paysager, en haut du chemin des Côtes, offrant une vue imprenable sur la vallée de l'Aveyron vient d'être aménagé à Toizac. La clôture en bois, la poubelle et les deux tables ont été réalisées par les ateliers de l'Établissement et Service d'Aide au Travail (SEVE Sébazac). La pelouse, la plantation des arbres, la pose des tables et la clôture seront faites en régie. Ce nouvel espace, qui aura coûté au total 2800 €, pourra ainsi être utilisé rapidement par les randonneurs et tous les habitants de la commune.

- Jusqu'à présent les déchets verts communaux étaient apportés au centre d'enfouissement du Burgas à Sainte Radegonde. Cela représentait un coût annuel de 2900 € pour un tonnage moyen de 63 tonnes. Désormais, ces déchets verts seront apportés à l'entreprise Braley à Sébazac, ce qui représentera un gain de 1500 €/an. Par ailleurs, une réflexion sur l'achat d'un broyeur est en cours, ce qui permettrait de diminuer les coûts de fonctionnement tout en utilisant les déchets broyés pour le paillage de nos espaces verts.



CONSEIL DES SAGES

Voici bientôt un an, que sur le désir du conseil municipal, était constitué le conseil des Sages, composé de 23 membres (volontaires de plus de 65 ans, ayant posé candidature).

Ces Sages ont pour rôle de participer à la vie de la commune, dans un esprit de conseil et de relais entre la population et l'équipe municipale. Ils sont invités à donner leur avis sur les dossiers mais ils n'ont aucun pouvoir de décision.

Cette première année a été une année de mise en place, de recherche de fonctionnement, de prise de contacts, d'échanges et d'éclaircissements entre les deux équipes, où tout était à créer.

Le conseil des Sages a choisi de fonctionner en 7 commissions thématiques, comme le conseil municipal. Des rencontres ont eu lieu entre ces deux conseils pour échanger sur les dossiers à étudier et comment collaborer.

De cette année de démarrage, il nous semble pouvoir retenir :

- que la concertation peut être très profitable, les Sages apportant leur expérience et leur recul,

- qu'il est plus facile de travailler dans certaines commissions, en particulier dans sur celles qui traitent de problèmes concrets : urbanisme, environnement, social, communication... que d'autres ayant des questions plus difficiles à appréhender : budget, culture, jeunesse...

- que des modifications au sein de nos commissions paraissent souhaitables (fusion école/jeunesse et associative, sportive, culturelle) leurs actions s'adressant souvent au même public. Les commissions sociale et communication souhaitent renforcer le nombre de participants.

En conclusion : une mise en route un peu difficile, mais une coopération profitable à un travail de longue haleine a été mise en place...

La commission action sanitaire et sociale se compose de :

- Présidente : Mme KAYA VAUR Danièle
 Membres : Mme GALTIER Renée
 Mme GARRIGUES M-Jeanne
 Mme THERON CANUT Huguette
 M. BEN ABDALLAH Abbès
 M. GABRIAC Lucien

Elle se donne pour mission :

- D'intervenir dans le domaine social et d'être à l'écoute de toutes les personnes quel que soit leur âge,
- D'organiser des réunions d'informations sur divers sujets,
- De créer un lien social.

Depuis notre élection nous avons :

- Mis en place le conseil des Sages,

- Organisé le repas des Aînés,
- Rencontré les différents partenaires sociaux,
- Mis en place le plan canicule,
- Élaboré un observatoire social et culturel visant à une meilleure connaissance de la commune : démographie, profession, emploi, habitat, santé, associations... sur laquelle pourra s'appuyer la commission afin de définir la politique d'action sociale,
- Travaillé en concertation avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Nous avons en projet :

- Une réunion sur la Dépendance et la transmission du patrimoine, qui aura lieu le mardi 29 septembre 2009 à 20h00, salle des 4 Vents,
- Le repas de Noël.

Les principales associations susceptibles d'intervenir sur le plan social au sein de notre commune ont été contactées. Certaines d'entre elles nous ont adressé les articles suivants :

A.D.A.P.E.A.I.

L'A.D.A.P.E.A.I., c'est l'Association Départementale d'Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales du département de l'Aveyron.

Cette Association est née du regroupement dans les années 60 de quelques parents d'enfants handicapés mentaux qui se trouvaient seuls et totalement démunis devant l'absence complète de moyens institutionnels pour leur venir en aide.

Cet esprit associatif d'entraide, de solidarité, de partage, d'écoute, de tolérance, de respect et d'assistance mutuelle qui a été celui des fondateurs de l'A.D.A.P.E.A.I. de l'Aveyron reste aujourd'hui encore la pierre angulaire et la véritable raison d'être de cette association.

Au fil du temps, la solidarité de quelques familles dans le besoin a évolué pour devenir une association de grande envergure.

À ce jour, l'ADAPEAI regroupe quelques cinq cents familles adhérentes réparties en six sections locales. Elle fournit un accompagnement personnalisé à plus de mille personnes handicapées mentales dans le cadre de projets personnalisés auxquels concourent plus de sept cents salariés dans 19 établissements et services répartis sur tout le département.

La gamme des prestations offertes couvre les différents âges et degrés de handicaps mentaux et associés en proposant divers types de soutiens et d'accompagnement allant de la petite

enfance C.A.M.S.P (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) à l'éducation spécialisée : I.E.M (Institut Education Motrice) et I.M.E (Institut Médico-Educatif) en passant par le travail : E.S.A.T.

(Etablissement et Service d'Aide par le Travail), l'accompagnement spécialisé : Foyers de vie et M.A.S (Maison Aide Spécialisée) et une gamme diversifiée de services à domicile.

**Vous avez besoin d'aide, de conseil, de soutien ?
 Contactez notre Siège Social au 05 65 77 22 40 qui vous orientera vers notre service d'Aide aux aidants (demander Mme COSTES Marie-Christine)**

A. D. M. R. UN SERVICE À DOMICILE

L'association inter-communale de l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) intervient à domicile auprès des familles, des personnes malades, âgées, en difficultés passagères (sortie d'hôpital,...) ou de longue durée et soucieuses d'améliorer leur vie quotidienne.

Une équipe de salariées composée d'auxiliaires de vie, d'aides à domicile, d'aides soignantes et d'une infirmière-coordinatrice assure les services, chacune dans sa spécificité :

- accompagnement pour l'entretien du domicile et du linge, préparation des repas, démarches administratives, etc...,
- soins apportés qui permettent le maintien à son domicile de la personne aidée.

Ces intervenantes assurent en toute discrétion un travail de qualité.

À Olemps, 36 personnes bénéficient du service d'aide à domicile, 4 du service de soins infirmiers.

**Des bénévoles sont à l'écoute des familles ; pour tous renseignements ou demandes d'intervention s'adresser à :
 Mme PLANEL Camille - Tél. 05 65 68 45 71 ou
 Maison des Services La Primaube - Tél. 05 65 42 71 98 ou
 Mme BIELANSKY Eliette, Présidente - Tél. 05 65 68 56 13**

LA MALADIE D'ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer, c'est à chaque fois une personne qui attend d'être rejointe...

L'Association Aveyron Alzheimer est avant tout une association de familles qui a pour missions principales de :

- soutenir les malades et leurs familles,
- informer l'opinion et les pouvoirs publics,
- former les bénévoles et les professionnels de santé.

Elle est présente dans tout le département grâce aux actions menées par les antennes locales comme Millau, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue, Bozouls et prochainement Rodez.

Permanences, rencontres, activités sont proposées en fonction des besoins des familles.

Par exemple, à Bozouls, l'association mise sur les aspects relationnels, psychologiques et affectifs et organise des haltes relais pour les malades, une à deux fois par mois.

Ces moments de rencontre sont pour

les malades des instants de convivialité et de bonheur où les activités varient en fonction des passions de chaque bénéficiaire ou des goûts personnels des malades : la gym douce, la découverte de la flore, la musique, le chant, le récit d'histoires, l'art floral, les balades, l'utilisation du rotin ou les jeux de société...

Partager une activité avec eux, c'est leur permettre d'exister...

Quant à l'accueil des aidants, une fois par mois, les proches des malades se retrouvent en groupe afin de discuter avec un professionnel.

Dernièrement, un nouvel échange a été mis en place : la formation aux aidants familiaux afin de mieux connaître la maladie, les aides possibles, l'accompagnement au quotidien, la communication, être l'aidant familial. On aperçoit alors toute l'importance d'accueillir non seulement la personne malade, mais également les membres de sa famille.

**Aveyron ALZHEIMER
 18 Rte du Maquis Jean-Pierre - 12340 BOZOULS
 Tél. 05 65 44 53 10**

A.D.A.V.E.M.

L'Association Départementale d'Aide aux Victimes Et de Médiation (A.D.A.V.E.M.) se compose des différents services :

AIDE AUX VICTIMES

Ce service a pour mission d'informer les victimes sur leurs droits, d'apporter une écoute, un soutien, orienter vers différentes structures administratives ou sociales.

Il s'agit aussi d'apporter une aide pour suivre une procédure dans la constitution de partie civile dans la saisine de la Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions (CIVI).

Il est proposé à la victime une prise en charge globale, anonyme et gratuite, effectuée par une juriste et une psychologue.

MEDIATION PENALE - ADMINISTRATION AD HOC : Missions de Justice

MEDIATION FAMILIALE

Ce service de médiation a pour fonction d'accompagner les familles en difficulté dans la volonté d'apprendre à régler par elles-mêmes des situations qui peuvent au quotidien être source de conflits, et interférer en tant que tel dans la dynamique familiale.

Il doit permettre l'élaboration de réponses pouvant limiter ou éviter l'intervention judiciaire, sans pour autant

écarter, pour l'une ou l'autre des parties, les ressources juridiques si nécessaires.

Le public concerné peut s'adresser au service, soit de sa propre initiative, soit à l'initiative de travailleurs sociaux, d'avocats ou du Juge aux Affaires Familiales, lors de situations bloquées ne permettant pas aux familles d'accéder seules à une position de négociation. Trois médiateurs familiaux diplômés d'état travaillent dans ce service.

POINT RENCONTRE

Le point rencontre s'adresse à toute situation où les relations parents enfants sont difficiles, trop conflictuelles voire interrompues.

C'est un lieu d'accueil qui permet l'exercice du droit de visite dans le cadre de divorces, séparations, notamment quand les conflits familiaux restent aigus.

Il permet également le passage de l'enfant d'un parent à l'autre dans le cadre de l'exercice du droit de visite ouvert.

C'est un lieu neutre et confidentiel où la présence de professionnels garantis à la fois la sécurité matérielle et psychologique de l'enfant. Equipes composées de psychologue, travailleur social, éducateur spécialisé.

Association Départementale d'Aide aux Victimes Et de Médiation
3 rue Salvaing - 12000 RODEZ
Tél. 05 65 73 56 00 - Fax 05 65 73 56 01
E-mail : adavem@cegetel.net

A.P.F.

L'Association des Paralysés de France (A.P.F.) est un vaste mouvement qui regroupe des personnes en situation de handicap moteur, parents et amis au service des personnes handicapées.

Elle revendique entre autre l'intégration de la personne handicapée dans la société à toutes les étapes de son existence en tous lieux et toutes circonstances. Elle promeut l'égalité des chances par la compensation hu-

main, technique et financière des conséquences du handicap afin de permettre à la personne handicapée d'acquiescer une pleine autonomie.

Enfin l'A.P.F., et plus particulièrement celle de l'Aveyron, est un lieu d'accueil, d'écoute et de conseils privilégiés tant au niveau individuel (défense des droits, accompagnement...) que collectif (vie associative, loisirs, sensibilisation).

A.P.F. :
Lot. des Cygnes - Canaguet 12850 ONET LE CHATEAU
Tél. 05 65 78 98 10

CHEQUE EMPLOI SERVICE : CESU

Le chèque emploi service est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006. Il est proposé aux particuliers pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne : recours à une aide à domicile, travaux de jardinage, heures de ménage, garde d'enfant...
Les démarches déclaratives sont simplifiées et l'utilisateur peut bénéficier des avantages fiscaux, pour cela vous devez vous adresser : à votre banque, à l'Urssaf ou accéder sur le site internet : www.cesu.urssaf.fr

A.S.S.A.D. « DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS »

L'Aide Soins Services aux Domiciles (A.S.S.A.D.)

a pour rôle de faciliter, d'accompagner la vie à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou se trouvant dans une situation familiale délicate. Pour ce faire, l'A.S.S.A.D. dispose de plusieurs services.

L'A.S.S.A.D. développe également des services de proximité visant à répondre aux besoins de publics non fragilisés :

- L'aide à domicile :
 - Coordination et suivi des prestations auprès des personnes,
 - Aide à la personne (actes essentiels de la vie quotidienne, activités domestiques, activités sociales et relationnelles),
 - En votre absence (entretien du logement, préparation du logement en vue d'un retour à domicile après hospitalisation...),

- À votre place (courses, démarches administratives, entretien ménager, repassage, courses, aide à la préparation des repas...),

- L'auxiliaire de vie pour les personnes en situation de handicap,
- Les soins à domicile sur prescription médicale,
- Deux services d'auto-dialyse pour les insuffisants rénaux,
- Un service d'ergothérapie pour aider à assurer une autonomie des personnes dans la vie de tous les jours,
- Un service de portage de repas (40 000 repas par ans servis tous les jours à domicile),
- Un service de garde de nuit itinérante,
- Un service de télé assistance,
- Petit bricolage, dépannage et jardinage,
- Assistance Informatique à Domicile.

A.S.S.A.D.
10 Bd de Laromiguière - 12000 RODEZ
Tél. 05 65 68 33 66

CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE

Le Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie de Rodez (C.C.A.A. 12) est un établissement médico-social, qui a pour rôle d'accompagner toute personne en difficulté avec l'alcool ainsi que son entourage.

L'établissement a pour missions l'écoute, l'information, le diagnostic, l'orientation et la prise en charge thérapeutique.

Les consultations sont gratuites pour tous.

L'équipe du C.C.A.A. réalise des permanences sur tout le département notamment sur Millau, Saint-Affrique, Espalion, Villefranche-de-Rouergue,

Decazeville et Rodez.

Cet établissement est géré par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - A.N.P.A.A., association reconnue d'utilité publique. L'A.N.P.A.A. 12 a également une mission de prévention.

Sur notre département, le service prévention développe des actions sur les risques et les conséquences liés à la consommation d'alcool.

Différents projets sont menés auprès des scolaires (collège et lycée), des personnes en situation de précarité, des femmes enceintes, des professionnels de santé et des entreprises.

C.C.A.A. 12 - A.N.P.A.A. 12
8 avenue de Paris - Immeuble « La Parisienne »
12000 RODEZ
Tél. 05 65 67 11 50 - Fax 05 65 42 24 96
E-mail : comite12@anpaa.asso.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme communal indépendant de la mairie.

Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire. Ce conseil d'administration comprend des membres élus du conseil municipal ainsi que des membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales,

un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Le rôle du C.C.A.S. est d'animer l'action sociale dans la commune.

Il effectue des actions : aides aux personnes âgées, aides aux familles en difficulté,...

Présidente : Mme LOPEZ Sylvie
Adjointe : Mme KAYA VAUR Danièle
Conseillers municipaux :
Mme GALTIER Renée
Mme THERON CANUT Huguette
M. GABRIAC Lucien
Extérieur : Mme DEBANC Florence
Mme GRIMAL Françoise
M. ANDRIEU Fernand
M. BLANC René

U.D.A.F. 12

L'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aveyron (U.D.A.F.) (créée en octobre 1945), regroupait au 31 décembre 2008, 97 associations au sein de 12 mouvements familiaux (7 154 familles adhérentes soit 20 145 suffrages).

Ces associations jouent un rôle irremplaçable dans la définition et la promotion des actions menées en faveur des familles :

Associations Familiales Catholiques (A.F.C.) - Fédération Familles Rurales (F.F.R.) - Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.) - Fédération Familles de France (F.F.F.) - Fédération d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) - Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (M.F.R.E.O.), Association Départementale Jumeaux et Plus - Association des Paralysés de France (A.P.F.) - Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales (A.D.A.P.E.A.I.) - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (U.N.A.F.A.M.) - Enfance et Familles d'Adoption (E.F.A.), Association Départementale des Veuves et Veufs de l'Aveyron (A.D.V.V.A.).

L'U.D.A.F. exerce des missions confiées par les pouvoirs publics :

- Représentation départementale et régionale des familles,
- Réflexion et mise en place d'actions en faveur des familles : C.C.A.S., habitat, protection sociale, hôpitaux, service public, transport scolaire, bioéthique,...
- Aide aux associations départemen-

tales : soutien logistique et formation des militants,

- Observatoire de la Famille : réflexions et analyses permettant d'exprimer des propositions auprès des pouvoirs publics,

- Médiation familiale : s'adressant à toute personne confrontée à des conflits familiaux,

- Lire et Faire Lire : favoriser l'accès à la littérature et encourager le lien intergénérationnel

- Forum Carrières : permettre aux classes de 1^{ère} de mieux connaître le monde professionnel et les divers métiers,

- Info Echanges : bulletin d'information annuel,

- Secrétariat de la Médaille de la Famille : instruction des dossiers, pour M. le Préfet, concernant les personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants,

- Aide aux tuteurs familiaux : accueillir et informer sur la mise en place d'une mesure de tutelle ou de curatelle,

L'U.D.A.F. s'est fixée comme priorité l'accompagnement de la personne et chaque dossier a un objectif social adapté à son profil quels que soient son handicap et ses revenus.

Elle peut assurer le suivi de son compte financier, de son patrimoine mais aussi un soutien socio-éducatif dans une perspective de réinsertion. Deux possibilités de visite : au domicile des familles, dans les permanences de l'U.D.A.F. de 8 h à 21 h [permanence téléphonique 24 h/24 h].

C.I.D.F.F.

Le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aveyron (C.I.D.F.F.), est une association à l'écoute des femmes et des familles. Il assure une mission d'intérêt général, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat représenté par la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité.

Afin de favoriser l'autonomie des femmes, de faire évoluer leur place dans la société et de contribuer à développer l'égalité entre les hommes et les femmes. Nos missions sont :

- Accueillir, écouter, informer, accompagner, et orienter les femmes et les familles dans les domaines : juridique, professionnel, social et familial,
- Favoriser l'accès aux droits des femmes et des familles,
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Contribuer à la lutte contre toutes discriminations,
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Nos services sont gratuits et confidentiels.

Service juridique

- Information et orientation en droit de la famille,
- Entretiens physiques ou téléphoniques sur rendez-vous, permanences délocalisées.

Service emploi

- Aide à la réflexion et à la construction de projet professionnel,
- Aide technique et aux démarches (lettre, cv,...),
- Orientation et accompagnement,
- Réseau de parrainage adulte.

Service social et familial

Accueil, écoute, accompagnement et orientation des personnes dans le cadre des violences conjugales et intra-familiales.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre de conventions de partenariats (D.D.D.F.E., D.D.T.E.F.P., D.D.A.S.S., A.C.S.E., Conseil Général, A.N.P.E., C.L.S.P.D., communes, Europe,...) et d'un réseau associatif.

C.I.D.F.F.

8 rue Abbé Bessou - 12000 RODEZ

Tél. 05 65 68 18 09

U.D.S.M.A. SERVICES À DOMICILE LE SERVICE À DOMICILE TOUT AU LONG DE LA VIE

L'U.D.S.M.A. Mutualité Française Aveyron propose ses services, ouverts à tous sur le Grand Rodez, depuis plus de 30 ans, pour tous les moments de la vie, ceci dans une démarche qualité certifiée, avec une équipe de professionnels assurant une réponse 7j/7 et 24h/24.

Des responsables de secteur proposent des permanences au 2 bis rue Villaret à Rodez ou peuvent se rendre au domicile pour réaliser les démarches administratives (évaluation des besoins, recherche de financement).

- Aider une personne âgée ou malade à se lever, l'aider à la toilette, à s'habiller, lui rendre visite au cours de la nuit ou la garder durant la nuit, assu-

rer le ménage, la lessive, le repassage, l'aider à faire des courses et à la préparation des repas, l'accompagner lors des sorties ou des déplacements,

- Relayer les proches auprès d'une personne dépendante,
- Prendre les enfants en charge à la sortie de l'école, après la crèche, veiller à leurs devoirs,
- Garder les enfants tôt le matin ou tard le soir, le mercredi, le samedi, pendant les vacances scolaires,
- Soutenir les parents débordés à la naissance d'un bébé, ou dans un moment difficile,
- Soulager les actifs dans les tâches quotidiennes d'entretien du logement, du linge....

Services à Domicile de l'U.D.S.M.A.

Mutualité Française de l'Aveyron : 05 65 73 59 12

E-mail : rmsoutienadomicile@udsma.tm.fr

U.D.A.F. Aveyron
11 & 13 avenue Amans Rodat
BP 810 - 12008 RODEZ Cedex

Tél. 05 65 73 31 92
E-mail : udaf@udaf12.fr
Site : www.udaf12.fr

Nous avons essayé au travers de ce dossier de vous apporter des informations qui seront susceptibles de vous aider dans différentes difficultés de la vie. Toutefois, la commission action sanitaire et sociale et le Centre Communal d'Action Sociale restent à votre écoute et à votre disposition pour éventuellement une aide ou un conseil.



FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales a tenu son assemblée générale le 24 avril dernier.

Lors de cette soirée, six nouveaux administrateurs ont été élus portant ainsi à 20 le nombre de membres siégeant au conseil d'administration.

Le budget global de l'association s'est élevé en 2008 à 615 742 €. Le conseil d'administration a présenté le rapport moral et d'activités. L'assemblée générale est un moment privilégié de communication qui permet de vérifier que l'association répond aux attentes de ses adhérents.

Elle a pour finalité d'améliorer la qualité de vie des familles en leur proposant des services et des activités variés adaptés à leurs besoins.

• La structure d'accueil petite enfance permet aux familles de trouver une solution pour l'accueil, l'éveil et la socialisation des jeunes enfants avec :

- l'accueil collectif agréé pour 25 places, depuis le 1^{er} septembre 2008,

- l'accueil familial qui fonctionne aujourd'hui avec 16 places.

En 2008, cette structure a accueilli 88 enfants pour 82 372 heures de présence. Elle emploie 16 salariées.

Ses objectifs sont :

- garantir une qualité d'accueil autour du projet pédagogique,
- permettre l'éveil et la socialisation des jeunes enfants,
- intégrer toutes les familles,
- accompagner les parents dans leurs responsabilités et missions éducatives,
- avoir une vision globale du développement de l'enfant.

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus et du nombre d'enfants de la famille avec un tarif plafond et plancher.

• Le centre de loisirs « La Ruche » et les camps :

Pendant l'été 2008, le centre de loisirs et les camps ont accueilli

252 enfants ou adolescents pour 1963 journées vacances encadrés par 5 directeurs diplômés, 10 animateurs B.A.F.A., 4 stagiaires B.A.F.A., 2 aides-animateurs.

Cette année, le centre de loisirs ouvrira ses portes du vendredi 3 juillet jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. Les inscriptions seront prises fin juin et ensuite pendant la période d'ouverture du centre. Il fonctionnera dans les locaux de l'école Pierre LOUBIÈRE. Les camps préparés par l'équipe d'animation pour l'été 2009 se dérouleront à :

- Naucelle du 19 au 24 juillet pour les enfants de 6, 7 et 8 ans,
- St Geniez d'Olt du 26 au 31 juillet pour les enfants de 8, 9 et 10 ans,

- Le Nayrac du 13 au 23 juillet pour les enfants de 12 et 13 ans,
- Graulhet du 20 au 28 juillet pour les enfants de 9, 10 et 11 ans,
- 2 camps pour les adolescents (14, 15 et 16 ans) du 6 au 16 juillet, un à la mer avec pour thème principal la plongée à Banyuls, l'autre à la montagne à St Lary avec le canyoning.

Le vendredi 28 août 2009 une soirée de clôture (Ruche et camps), permettra de terminer la saison 2009.

• Le centre musical : M. BOULOC Arnaud et M. TERRIS Jérémie donnent les cours de guitare, Mme Carlone Laetitia assure les cours de piano. L'audition a eu lieu le mercredi 17 juin à 20h30 à l'espace sportif Georges BRU. Les inscriptions 2009- 2010 auront lieu en septembre 2009. Les cours sont individuels.

• Les clubs d'art floral, d'art créatif, de couture : toujours beaucoup d'imagination et de créativité. Une exposition le vendredi 15 mai a permis de découvrir les talents de chacun et les projets pour l'année prochaine.

• Le club de randonnée : de plus en plus nombreux et de plus en plus de kilomètres, les marcheurs du vendredi après-midi apprécient les circuits toujours renouvelés. Mi-juin, une randonnée sur la journée, a clôturé la saison.



OLEMPES SOURIRE

Mardi 23 juin, a eu lieu le traditionnel feu de la St Jean. Le rendez-vous était fixé, place du centre urbain à 20h30. Des lampions ont été mis en vente dans les écoles, et dans les commerces et dès la nuit tombée la balade a pu débuter.

Tous les jeudis de 16h à 20h, place du centre urbain se déroule le marché.

Une date à retenir : le 1^{er} week-end d'octobre pour la fête du village.



JUDO

Pour la saison 2009/2010, les cours sont le jeudi :

- de 17h30 à 18h15 pour le préjudo (enfants de 4 à 5 ans),
 - de 18h15 à 19h30 pour l'école de judo 1 (enfants de 6 ans et plus).
- 2 cours gratuits vous sont proposés au mois de juin pour donner un avant-goût du judo à votre enfant.

La fédération française de ce sport a mis au point un programme pédagogique adapté « éveil judo », il vise au développement moteur, intellectuel et relationnel de l'enfant et facilite l'apprentissage. Il inculque à l'enfant le code moral du Judo : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié. Les cours sont assurés par un éducateur sportif diplômé d'état 1^{er} degré. Pour tous renseignements, contactez M. MAFFRE Lionel au : 05 65 68 87 73.



BASKET

La saison 2008-2009 vient de se terminer pour le basket club par l'organisation de la fête nationale du mini-basket. Environ 450 mini basketteurs de 5 à 11 ans, sont venus de tout le département, le 16 mai dernier.

Nous sommes présents dans toutes les catégories de babies (à partir de 5 ans) jusqu'à seniors, aussi bien garçons que filles.

Félicitations aux minimes filles pour leur place dans les 10 meilleures équipes de la Région Midi-Pyrénées, et à l'ensemble des équipes pour leur participation dans les différents championnats.

Date à retenir : le vendredi 4 septembre pour les inscriptions à l'espace sportif Georges BRU de 17h30 à 19h00.

Pour tous renseignements et quel que soit le niveau (essai possible) : LAURAIRE Serge 05 65 68 02 60.



TENNIS CLUB

La jeunesse à l'honneur

Depuis le début de la saison 2008-2009, le bureau du tennis club a axé sa priorité sur l'enseignement du sport chez les jeunes, les compétitions et les rencontres conviviales permettant aux adhérents de se connaître. En effet, depuis la journée des doubles mixtes (en octobre) et celle de l'école de tennis lors des Internationaux de Vabre, les bénévoles sont restés actifs tout au long de la saison pour mener à bien la fête de Noël de l'école de tennis, la soirée galette des rois, la journée des finales du tournoi interne du 30 mai ainsi que la fête des trois clubs, organisée par l'A.T.O.L.C. (Association des Tennis Club d'Olemps, Luc-la-Primaube et Calmont) le 16 juin, à La Primaube.

Au niveau sportif, les énergies de chacun et de chacune ont été éga-

lement mises à rude épreuve lors des différentes rencontres aussi bien par équipe pour les divers championnats ou coupes que pour les tournois individuels (championnat de l'Aveyron, tournoi interne ou 23^e tournoi de la Route d'Argent pour ne citer que quelques exemples).

La saison se terminera le 4 juillet par la grande fête de l'école de tennis. Le bureau souhaite à tous ses adhérents d'excellentes vacances d'été et leur donne rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures sportives.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre au club le samedi de 11h à 12h ou appeler le 05 65 68 54 01.

E-mail : tc.olemps@fft.fr – Site Web : www.club.fft.fr/tc.olemps



PING CLUB



Le groupe lors des finales du challenge du Conseil Général

La saison 2008/2009 aura permis aux jeunes du club de confirmer leurs progrès. Présents sur tous les fronts, ils ont porté haut les couleurs d'Olemps.

Les cadets BONAL Romain et POPLIN Alexis ont été sacrés champion et vice-champion de l'Aveyron. Leur équipe, complétée par Bousquet Anthony, a conservé son titre départemental. Qualifiée pour les interclubs régionaux, elle était la seule équipe aveyronnaise présente à Villeneuve-Tolosane (31). Opposée dès les quarts de finale aux futurs vainqueurs, elle termine à une très honorable 6^e place.

Des portes ouvertes seront organisées début septembre. Quant à l'école de ping, elle reprendra à la mi-septembre. Elle devrait proposer un nouveau créneau pour les plus jeunes (6 à 10 ans).

Pour tout renseignement :

BOSC Domi Tél. 05 65 68 26 67 – E-mail : dfbosc@orange.fr



KARATÉ

Konnichi wa (bonjour)

Le karaté est un sport à part entière avec une dimension très spécifique : le respect du partenaire.

Dans ce milieu sportif où les incivilités et la violence semblent progresser, cet art martial qu'est le karaté permet de développer des valeurs humaines de respect, de courage et de solidarité. Le karaté peut se commencer à tout âge sans spécificité physique particulière car chacun peut définir son propre objectif (la compétition n'étant pas une fin en soi). Il permet de s'épanouir, de s'accomplir pleinement, donne confiance en soi, et permet d'évacuer son stress. Il permet de connaître ses propres limites tant physiques que mentales et de tenter de les repousser. Le karaté et les techniques de self-défense permettent d'être plus serein ou sereine face aux différentes agressions. L'ambiance de notre club se veut conviviale et respectueuse des différences.

L'entente entre le Karaté Shotokai Olemps et le Karaté Shotokai Sébazac permet aux membres de l'un ou l'autre des deux clubs de pratiquer dans l'un ou l'autre des deux dojos.

Résultats des compétitions 2009 :

Challenge Conseil Général Combat (17/01/2009) :

Le club d'Olemps présentait deux karatékas en combat :

- FERNANDEZ Kevin médaille d'or (catégorie minime + de 40 kg),
- LAURENT Benjamin médaille de bronze (catégorie minime - de 40 kg).



Les pratiquants du KSO et les enfants des Ecoles Pierre LOUBIERE lors de l'initiation dans le cadre du Contrat Educatif Local

Championnat Aveyron Kata (17/01/2009) :

Le club d'Olemps présentait deux karatékas en kata :

- GRONDIN Dimitri médaille d'or (catégorie poussin),
- AYRAL Alexis (5^e).

Challenge Conseil Général Kata (19/04/2009) :

Le club d'Olemps présentait un karatéka en kata :

- GRONDIN Dimitri médaille de bronze (catégorie poussin gradé) & 3^e place par équipe pour l'entente Sébazac-Olemps sur 9 équipes engagées.



LE CLUB DES ALERTES ?

« QUES A QUO⁽¹⁾ ? »

C'est un peu plus de 200 adhérents retraités qui ont la réputation d'un bon coup de fourchette, mais ce n'est pas que cela. Ce sont aussi des rencontres avec les autres clubs du secteur 13, pour des voyages, des marches, des concours de belote, en définitive faire des connaissances et passer de bons moments.

Au niveau du club, ce sont des animations :

En semaine :

- le vendredi après-midi à la salle des 4 Vents : belote, tarot, pétanque

- le mardi matin chorale, l'après-midi gymnastique, Sur l'année :

- en mai Pétanque : « challenge Cadilhac ».
- participation au Téléthon : vide grenier, concours de belote, spectacle. Les recettes sont intégralement reversées à l'association. Les personnes intéressées ayant des idées, des nouvelles animations ou autres seront toujours les bienvenues.

⁽¹⁾ Qu'est ce que c'est ?



VERLEZARTS

La saison 2008/2009 a été riche en événements pour l'association d'épanouissement artistique Verlezarts.

D'abord, en novembre, avec une participation au Téléthon, plus importante encore que l'année précédente, suivie par l'exposition de l'artiste animatrice des cours de peinture, Roseline MARQUIS à la galerie Foch.

Puis, au mois de février, l'exposition du travail de tous les élèves et animatrices de Verlezarts à la galerie Foch de Rodez. Là aussi, nous avons enregistré un nombre de visiteurs exceptionnel avec des retombées pour les inscriptions aux cours.

Puis, l'exposition Art Thérapie au CH Pierre PUEL, à l'initiative du docteur Alain MARRE et de MARQUIS Roseline avec la totalité de ses élèves où une tombola était organisée au bénéfice du service cancérologie.

Enfin du 8 au 20 juin Laurence SANCHEZ a exposé les œuvres de ses élèves « d'encadrement d'art » au magasin de meubles Fraysse, route d'Espalion. Chaque fois que possible, une exposition tournante à la salle de la mairie ainsi qu'à la médiathèque.

Verlezarts tient à remercier tout particulièrement notre maire : Mme LOPEZ Sylvie, les personnalités, les élus, pour leur présence à nos manifestations et leurs encouragements.

Cette année, Verlezarts a fait un effort pour mieux équiper la salle afin d'accueillir dans de bonnes dispositions plus d'élèves à la rentrée.

Pour s'inscrire aux cours de peinture huile, aquarelle, dessin et encadrement d'art, téléphoner au secrétaire : 05 65 46 91 36 ou 06 75 61 77 64.

Écoles



ÉCOLE LES GRILLONS

Une fin d'année bien remplie

Le 28 mars à l'espace sportif Georges BRU, une pièce de théâtre, réunissait la centaine d'enfants de l'école, suivie du traditionnel algot servi aux 300 convives présents.

Les vacances de Pâques passées, un mois de travail, et l'école ouvrait ses portes, le 17 mai pour la kermesse, avec jeux, musique, pique-nique dans le parc. S'ajoutait la visite des classes pour les futurs parents et enfants. Bonne humeur garantie !... Juin se profile juin avec les voyages scolaires : escapade vers Montpellier pour les plus jeunes, Toulouse et la Cité de l'Espace pour les plus grands.

Profitons des derniers jours d'école pour mélanger le tout et

faire un bilan d'où il ressort la satisfaction du devoir accompli.

Comme chaque année, les institutrices et les parents se retrouveront autour d'un verre pour le pot de sortie, le 26 juin, avec déjà des idées et plein d'ambitions pour la rentrée...

Bonnes vacances !

Pour joindre l'école et sa directrice Mme ARTIS, vous pouvez appeler au 05 65 68 14 05.



ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

Élémentaire

L'école s'ouvre sur l'extérieur...

Aux sorties traditionnelles (MJC, bibliothèque, piscine, rencontres sportives) s'est ajoutée cette année la découverte, par les plus grands, de la ville à bicyclette. Organisée par l'école en collaboration avec « Prévention M.A.I.F. », avec l'aide de la municipalité, de parents d'élèves bénévoles et du cyclo club d'Olemps, cette journée fut une réussite, malgré un temps incertain...

Sortir a été également l'occasion de rencontres inédites. Les petits (CP, CE1) ont ainsi découvert que la passion pouvait habiter l'homme à tout âge en admirant les maquettes réalisées par un résident des Peyrières. Sous la direction d'un artiste confirmé, Jean Nô, les grands du CM2 ont pu participer à un atelier d'écriture de chansons et à la mise en scène d'un spectacle présenté au public, et fort apprécié semble-t-il, le 4 avril en soirée à Onet le Château. Tous les élèves, enfin, ont pu faire connaissance avec Rahan, héros de BD et vedette d'une exposition au musée Fenaille. L'occasion également de s'initier aux techniques préhistoriques, la fabrication d'un collier notamment, et d'en découvrir l'ingéniosité.

Et déjà se profilent les sorties de fin d'année : Micropolis, Grotte de Pech Merle, séjour en Cerdagne (CM2), fête de l'école (le 27 juin)... Toutes les activités sont financées avec l'aide de la municipalité et grâce au dynamisme de l'Association des Parents d'Elèves, organisateurs de nombreuses manifestations : quine, carnaval, marché aux fleurs... Qu'ils en soient ici remerciés.

Maternelle

Le 8 juin à la médiathèque, il ne fallait manquer sous aucun prétexte l'inauguration de l'exposition sur les Arts Visuels, entièrement préparée par les élèves de l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE (exposition qui se tiendra tout le mois de juin). Tout au long de cette année scolaire, des activités plastiques ont été menées dans chaque classe : découverte d'activités, de peintures, visites aux Musées de Rodez, à la galerie Sainte Catherine, observation d'œuvres d'art, travail mené avec une conseillère pédagogique en Arts Plastiques et surtout classe de découverte à l'école.

... En effet, depuis deux ans, ce sont tous les enfants de l'école maternelle qui bénéficient d'une classe de décou-

verte au sein de l'école. L'an dernier, un musicien a aidé les enfants à créer une production musicale. Cette année, c'est une plasticienne, Mme PONS qui guide les enfants pour réaliser des productions plastiques.

En dehors de ce projet particulièrement riche, les enfants se sont vus proposer cette année encore des activités telles que sorties piscine, médiathèque d'Olemps, séance de cinéma à Rodez, spectacles musicaux à l'école, rencontres sportives avec les écoles de La Primaube, initiation à la prévention routière et bien d'autres choses encore.

A ce jour, nous pouvons aussi vous dévoiler que la prochaine année scolaire est déjà en cours de préparation et que le cirque sera à l'honneur à l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE !





À LA MEDIATHÈQUE

Plusieurs manifestations ont ponctué ce début d'année à la médiathèque municipale « Le Manoir ». Le photographe M. THÉBAULT Patrice a accroché sur les cimaises du rez-de-chaussée ses magnifiques photos sur les éoliennes. Cette exposition a été mise en place en partenariat avec la médiathèque de Luc-La-Primaube qui recevait-elle des photos du même artiste sur le thème de l'Aubrac. Les aquarelles de Mme Marquis, professeur de peinture de l'association Verlézarts ont ensuite pris possession des murs suivis des photos de M. AVUNDO Gérard, photographe amateur olempien.

Une exposition permanente constituée de ruches datant d'hier et d'aujourd'hui, actuellement présente au premier étage de la médiathèque, nous a été prêtée par le Syndicat Apicole de l'Abeille de l'Aveyron. Celle-ci fut l'occasion pour les classes des deux écoles de découvrir le monde des abeilles. Nous remercions à cette occasion M. AUGUY, président du syndicat, M. TEISSIER Alain qui ont joué un grand rôle dans cette aventure et M. BIBAL, du rucher école d'Olemps qui a su captiver les enfants par son intervention et ses explications.

Cette année encore les élèves ont profité des animations régulières réalisées par les bibliothécaires. Ce fut aussi l'occasion pour eux, en cette fin d'année scolaire, de présenter aux personnes des travaux réalisés avec les enseignants : création d'affiches sur l'éducation à la citoyenneté par les grands de l'école des Grillons et différentes réalisations artistiques par les petits de l'école maternelle Pierre Loubière.

Un début d'année riche en manifestations culturelles... Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !



N° UTILES

Commissariat de Police Rodez	05 65 77 73 17	2 rue Hervé Gardye 12000 RODEZ
Gendarmerie Nationale de Rodez	05 65 73 70 00	rue Jean Ferrieu 12000 RODEZ
Pompiers Rodez	18	
Samu Rodez	15	Av de l'Hôpital - Bourran 12000 RODEZ
Association Nationale de Prévention en Alcoologie	05 65 67 11 50	7 av de Paris 12000 RODEZ
Centre Anti-Poisons	05 61 49 33 33	31000 TOULOUSE
Centre de dépistage du Cancer du Sein	05 65 73 30 35	4 av François Mazeng 12000 RODEZ
Centre de dépistage du SIDA	05 65 75 42 24	1 rue Séguy 12000 RODEZ
Centre de prévention médico social	05 65 75 42 20	1 rue Séguy 12000 RODEZ
Centre Hospitalier Jacques PUEL	05 65 55 12 12	av de l'Hôpital 12000 RODEZ
Centre Hospitalier Ste Marie	05 65 67 53 00	Cayssiols 12510 OLEMPES
Clinique Sainte Marie	05 65 73 86 10	2 rue de Lisbonne 12000 RODEZ
Clinique Saint Louis St Michel	05 65 75 45 45	15 Bd d'Estourmel 12000 RODEZ
Planning Familial	05 65 55 17 40	rue de Copenhague - Bourran 12027 RODEZ Cédex 9
SOS Amitié	05 63 54 20 20	81000 ALBI
SOS Déprime	05 65 72 40 20	12000 RODEZ
SOS Ecoute	05 63 20 19 20	82000 MONTAUBAN
Médecin : PEDINI Jean	05 65 68 99 21	Centre Urbain 12510 OLEMPES
Médecin : CAVAILLON Michel	05 65 68 99 23	Centre Urbain 12510 OLEMPES
Médecin : CHAUFFOUR Agnès	05 65 68 99 22	Centre Urbain 12510 OLEMPES
Cabinet d'Infirmières PALAYRET-BEL Valérie MARTY Mariette	05 65 68 16 01	1, rue des 4 Vents 12510 OLEMPES
Kinésithérapeute : DELCROS Serge	05 65 68 63 02	Centre Urbain 12510 OLEMPES
Kinésithérapeute : GINISTY Florence	05 65 68 87 39	1 rue des 4 Vents 12510 OLEMPES
Chirurgien dentiste : CHAYRIGUES-GRUAT Dominique	05 65 68 40 52	Centre Urbain 12510 OLEMPES
Podologue : JAAFAR Monia	05 65 68 91 69	1 rue 4 Vents 12510 OLEMPES

Etat civil

NAISSANCES

Gabriel BRESSAN, 4 av. Joseph Bastide, Res. Les Villas du Manoir
Simon COUFFIGNAL, La Garrigue
Tristan CAVALIÉ, 2 rue des Peyrières
Münir-Gizem KOCAMAN, Zone artisanale du Gazet

MARIAGES

Stéphanie TREILHOU, 4 rue des Aubrets et **Vincent MOLINIER**, Onet le Château - Bât F, 3b rue des Œillettes
Marion CÉRÈS et **Julien VIALARET** domiciliés, 4 av. Joseph Bastide

DÉCÈS

Eugène ANTCZAK, Toizac
Adrien BARRAU, place de la Tourre
Michèle SERIEYS née **CASTANIÉ**, La Garrigue
Marthe GUION, née **FOURNIÉ**, 8 rue du Clos

Jean-Paul VIALARET, 1 rue du Château d'eau
Marius GRANIER, 74b la Mouline
Huguette PELLETIER, née **DURAND**, 1 rue Vert Pré
Pierre CHARRIÉ, Rodez, 9 rue Séguret Saincric
Louise CÉRÈS, Rodez, 16 rue Planard

Réponses à nos lecteurs

COMMENT PENSEZ-VOUS AGRANDIR LE CIMETIÈRE ?

Nous allons commencer une nouvelle rangée de concessions. Elle sera située au-dessus de celles existantes. Quatre nouvelles cases de columbarium vont venir se juxtaposer aux autres. Une réflexion est menée afin d'améliorer l'ensemble du cimetière : actualisation de son règlement, reprises de concessions abandonnées, nouvel espace cinéraire...

ACCESSIBILITÉ ?

Des travaux vont être réalisés progressivement. Les premières améliorations concernent l'accès au bus (mise aux normes des arrêts de bus).

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :
